

cnahes

conservatoire national
des archives et de l'histoire
de l'éducation spécialisée
et de l'action sociale



Délégation Cnahes-Lorraine

11 rue d'Auxonne

54000 NANCY

Tél. 06.73.56.45.08

Fax : 09.56.19.24.99

cnahes.lorraine@free.fr

<http://www.cnahes-lorraine.org/>

Histoire de l'action sociale en Lorraine

En partenariat avec le **GEPSO** (Groupe National des Établissements et Services publics sociaux et médico-sociaux) ; l'**AH-PJM** (Association pour l'Histoire de la Protection Judiciaire des Mineurs) ; l'**AREHSS** (Association Régionale pour l'étude de l'Histoire de la Sécurité Sociale).

Réunion Comité de Pilotage - Projet régional d'histoire "HANDICAP" **« Comment la Lorraine s'est-elle progressivement préoccupée des personnes en situation de handicap ? »**

Réunion du 15 septembre 2016 de 18h à 20h

Siège de RÉALISE 4 boulevard du Maréchal Lyautey, 54519 - Villers-les-Nancy

Rédacteur : Jacques Bergeret

*** La composition actualisée du Comité de Pilotage figure en annexe du compte-rendu.**

Ordre du jour.

1. Actualisation de la composition du Comité de Pilotage et accueil de nouvelles personnes.
2. Informations sur les actions menées depuis février 2016 et leurs suites.
3. Proposition d'entreprendre la rédaction d'un ouvrage collectif.
4. Organisation des 5 Ateliers d'histoire Sociale et démarrage des actions.
5. Détermination d'une date de prochaine réunion fin novembre/début décembre.
6. Questions diverses.

Excusés : Marie-France Blanpin, Sylvie Goulin, Jean-Marie Muller, Etienne Thévenin.

Présents/représentés : Yves Lecrique, Jean-François Aubry, Gilles Spigolon, Francine Amadiou, Jacques Guérin, Jacques Bergeret, Christophe Dabescat, François-Richard Joubert.

Appel aux associations.

Jacques Bergeret : mon appel du 25/02/16 est toujours d'actualité :

« J'appelle les dirigeants de vos organisations publiques et associatives à se donner les moyens de leur contribution à leur propre histoire et à l'histoire commune notamment par le recours au Service Civique : le CNAHES-Lorraine peut les aider à recruter les volontaires qui – comme cela s'est déjà produit avec la volontaire recrutée par l'APF en 2015 - ne seront pas isolés dans leurs tâches mais au contraire seront associés avec votre accord à la démarche collective ».

cnahes – 63, rue de Croulebarbe, 75013 PARIS – 07.86.48.57.24

info@cnahes.org – www.cnahes.org

Association loi 1901 déclarée le 11 juillet 1994 – J.O. du 3 août 1994
N° Siret : 402 446 033 00035 – Code APE : 925A

0 – Introduction.

Jacques Bergeret : les conditions n'étaient pas réunies pour la réunion primitivement fixée au 2 mars. On est dans une démarche exigeante qui suppose la collaboration réelle des institutions pour collectivement réaliser au mieux une histoire du handicap en Lorraine. Je constate encore une certaine lenteur pour des institutions de décider vraiment à s'investir. Cependant, la réussite du colloque du 15 octobre dernier a constitué un signal fort dont nous-mêmes avons besoin pour nous assurer dans la démarche et aussi par rapport à des effets extérieurs. On en a déjà fait le bilan ensemble et nous n'allons pas y revenir, mais on voit bien qu'il y a vraiment de la matière à valoriser, ce qui ne peut se faire sans la mobilisation nécessaire et sur un temps suffisant, ce projet ne pouvant être mené du jour au lendemain.

Le projet comporte plusieurs volets, ce qui suppose un travail et des appuis dans chacun des quatre territoires départementaux, pour élaborer les éléments d'histoire et pour mener des débats avec les citoyens concernant l'histoire jusqu'à parvenir à une réflexion régionale sur le présent et les projections d'avenir souhaitables. Nous faisons l'hypothèse que les témoignages et ces échanges avec les citoyens peuvent venir enrichir la connaissance objective indispensable issue d'un travail mené à partir des archives des secteurs sociaux, médico-sociaux, d'éducation nationale et d'éducation populaire qu'il s'agit partout de mettre en ordre et d'exploiter. A côté des archives publiques, des trésors d'information se trouvent dans les archives privées des associations, y compris celles du GEPSO, association privée dédiée aux établissements publics.

Nous sommes engagés sur 3 ans, suite à la dernière délibération de la Région Lorraine avant la constitution de la Région Grand Est, pour mener à bien les ateliers prévus qui devraient avoir la vertu de mêler les anciens qui ont fait l'histoire récente avec les jeunes qui vont la continuer, au premier rang desquels les étudiants travailleurs sociaux qui se destinent aussi bien au secteur public que privé. A ce sujet, une partie importante ce joue avec l'IRTS de Lorraine.

Abordons maintenant l'ordre du jour.

I - Actualisation de la composition du Comité de Pilotage et accueil de nouvelles personnes.

- **Francine AMADIEU**, épouse de Pierre AMADIEU président et suppléante d'Alain BENAMOU : représente l'Association Régionale pour l'Étude de l'Histoire de la Sécurité Sociale (AREHSS), en remplacement du président Sylvio CICOTELLI, dans le cadre du partenariat convenu de longue date entre cet organisme et le CNAHES-Lorraine.
- **Les CEMEA-Lorraine** (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active) ne seront plus représentés par **Valérie EPHRITIKHINE** suite à son départ. En attente de la désignation par la présidente, saisie à cette fin, d'un nouveau représentant.
- **Catherine CHRÉTIEN** représente l'association « Citoyenneté Active Lorraine » (CAL) présidée par Gérard TOUSSAINT (ancien directeur du CREAM de Lorraine), dans le cadre du partenariat convenu entre cet organisme et le CNAHES-Lorraine.
- **François DOSÉ**, ancien maire de Commercy, adhérent individuel au CNAHES, siège au titre de la délégation CNAHES-Lorraine.
- **Sylvie GOULIN**, succède à Raül MORALES-LA-MURA - dont le champ d'action devient maintenant celui de l'APF Grand Est - au titre de l'APF Lorraine.
- **Jean-Marie MULLER**, DG de l'Institution Jean-Baptiste Thiéry de Maxéville représente l'association Jean-Baptiste Thiéry dont le président est monsieur Pierre MONIN, Professeur émérite de pédiatrie.
- **Gilles SPIGOLON**, Cadre de formation à l'IRTS de Lorraine, Responsable du PREFAS FOREAS (La dénomination de Pôle régional de Recherche et d'Étude pour la formation et

l'Action Sociale (PREFAS) signalant l'appartenance à un réseau national, étant couplée à celle de Réseau Lorrain de Formation et de Recherche en Action Sociale (FOREAS).

- **Carole ZANNIER**, aujourd'hui retraitée de son poste de responsable du Service éducatif succède, succède pleinement à **Jacques PATARD**, ancien cadre à L'Institut des Sourds de la Malgrange et maintenant administrateur de l'ISM.

Le GEPSO devrait prochainement redéfinir sa représentation.

RELANCE D'INVITATION À NOUS REJOINDRE FAITE AUX ASSOCIATIONS	
AFTC Lorraine (Association des Familles de Traumatés Crâniens et cérébro-lésés de Lorraine)	Josette BURY Présidente.
AFAEDAM (57) (Association Familiale pour l'Aide aux Enfants Déficients Agglomération Messine)	Violaine BELVAL , Présidente ou son représentant. (Alain COURTIER, DG)
APEI de Thionville (57) (Association de parents et amis de personnes Inadaptées Mentales des Arrondissements de Thionville).	Rachid CHEBBAH , Président ou son représentant. (Étienne FABERT, DG)
ADAPEIM (55) (Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés de la Meuse)	Frédéric COSTE , Président ou son représentant. (Franck BRIEY DG)

II – Informations générales et actions menées depuis février 2016 et leurs suites.

Informations générales (parmi tant d'autres).

- **L'AEIM**, depuis sa dernière AG du 25 juin 2016, est présidée par **Claude VALDENAIRE**, Jacques JEANJEAN cédant sa place de président pour celle de président adjoint.
- **CMSEAA** (Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence et des Adultes) : Le DG Olivier ROMAIN a cédé sa place à **Abdelali FAHIME** qui a siégé un temps au CoPil « handicap » avant le relais assuré par le Vice Président Jacques GUÉRIN.

Jacques Guérin : l'association a entrepris un gros travail de restructuration interne, avec des préfigureurs de pôles et pour faire face aux conséquences de départs massifs liés à la pyramide des âges (notamment 12 directeurs partant en retraite). Les fonctions de directeur et de chef de service sont en voie de redéfinition. On va avancer avec de nouveaux administrateurs rajeunis, avec une première réunion de Bureau hier. Par ailleurs, une hôtesse d'accueil présente depuis plus de 40 années, qui connaît beaucoup de choses sur l'histoire de l'association et à qui je vais demander si, après son départ en retraite, elle peut nous aider à partir de fin 2016 début 2017. Je dois aller aux Archives Départementales de St. Julien-les-Metz.

Jacques Bergeret : le directeur Jean-Éric Iung que j'ai longuement rencontré est parfaitement au courant de notre projet qu'il est prêt à aider, notamment par l'accueil de volontaires du Service Civique.

Jacques Guérin : j'avais espéré de ce côté là, mais vous avez été beaucoup plus gagnant dans votre recrutement (* *allusion à la volontaire Marjolaine Baudru, étudiante en histoire à Nancy*), J'ai eu l'opportunité d'utiliser des jeunes du Service Civique au sein de la Croix-

Rouge dans les actions sociales : ce n'est pas évident. Je ne sais pas comment c'est géré – la question de l'encadrement est importante - mais moi, je n'ai pas eu un constat favorable.

Jacques Bergeret : comme dans tous recrutements il y a une zone d'incertitude, d'autant qu'il s'agit pour le SC de jeunes. Le Cnahes ne recrute que des majeurs sur un profil de mission, mais après, c'est vrai que cela dépend beaucoup de la personne. La volontaire actuelle momentanément empêchée pour des problèmes de santé contribue à la collaboration du Cnahes avec une association meusienne « Les Compagnons du Chemin de Vie » mobilisant de l'énergie pour des recueils de mémoire et un chantier d'archives.

- **L'AREHSS** (Association Régionale pour l'Étude de l'Histoire de la Sécurité Sociale) sera représentée par **Alain BENAMOU** avec **Francine AMADIEU** comme suppléante, en remplacement du président Sylvio CICOTELLI.

Francine Amadiou : explique qu'une crise majeure de direction de l'association a trouvé son apogée au mois d'août avec une réunion extraordinaire pour en sortir. Toutes les incertitudes ne sont pas levées et beaucoup de travail reste à faire.

Jacques Bergeret : rappelle son attachement à cette association territorialisée du Grand Est qui fait partie d'un réseau national et l'attente partenariale que nous avons dans le cadre du projet régional « d'histoire du handicap », qu'un travail contributif puisse être mené par elle pour rendre compte du rôle de la Sécurité Sociale en Lorraine dans les financements qui ont permis de viabiliser de nombreuses initiatives et réalisations en faveur des personnes en situation de handicap. Une telle contribution serait très précieuse.

Actions menées depuis février 2016 et leurs suites.

Archives Handisport.

Christophe Dabescat : je suis allé voir les archives de Handisport et il n'y a pas grand-chose à cause des inondations. Il n'y a pas grand-chose d'exploitable.

Jacques Bergeret : vous vous étiez engagé à faire un travail au sujet des archives de cette organisation ; quant on dit « il n'y a pas grand-chose », cela veut dire qu'il y a quelque chose. L'attente que nous pouvons avoir – qui plus est de la part d'un historien en formation - ce serait que vous parveniez à lister les périodes, le nombre de cartons, à quoi ils correspondent c'est-à-dire la nature de ce qui est dedans. On touche avec Handisport un élément qui n'est peut-être pas majeur, mais par le biais du sport beaucoup de choses se sont faites ; comment le sport s'est-il développé en Lorraine pour les personnes en situation de handicap : ça a démarré où ? Quelles étaient les difficultés et les réussites ? Il y a un chapitre à écrire sur sport et handicap.

Christophe Dabescat : j'aurais plus de facilité en allant voir directement les gens qui ont participé à la construction du sport en Lorraine que par les archives, parce qu'il va falloir que je me débrouille autrement.

Jacques Bergeret : du point de vue méthodologique, j'insiste depuis le départ sur la nécessité de travailler également dans deux directions : 1/ les archives ; 2/ les témoignages des personnes.

Christophe Dabescat : je tenais à vous dire que ce sera plus facile de travailler du côté des témoignages que par rapport au peu d'archives qui restent.

Convention ALFOREAS – IRTS de Lorraine.

Jacques Bergeret : Il s'agit d'un travail de formulation et de discussion en vue notamment de permettre aux étudiants qui se préparent à travailler dans l'Action Sociale de pouvoir aborder des questions d'histoire, de rencontrer des personnes remarquables à l'occasion de recueils de témoignages, voir de participer à la fabrication d'une exposition destinée aux jeunes et aux moins jeunes sur l'histoire du handicap en Lorraine. Le projet de convention propose que Gilles Spigolon puisse siéger en qualité de représentant du PREFAS-Réseau FOREAS dont il a la responsabilité ; cela en renforcement de la délégation ALFOREAS en complément du Directeur des Études Hervé Frère (en arrêt de travail

prolongé). Un courrier officiel, anticipant la signature de la convention, désigne officiellement Gilles Spigolon pour siéger au Comité de Pilotage (** Il donne lecture du courrier*).

L'étude du projet de convention mené actuellement sous l'autorité d'un administrateur et du directeur général, devrait déboucher rapidement sur un texte d'accord réciproque.

Formation aux archives à la gestion des archives des dossiers des personnes en situation de handicap accueillies en institution.

La 3^{ème} formation principalement destinée aux personnels de l'AEIM mais ouverte aux autres associations s'est tenue le 31 mai 2016 dans les magnifiques nouveaux locaux du Village Michelet 305 rue Abbé Haltebourg 54320 - MAXÉVILLE. 03.83.98.02.29 (Plateau de Haye). L'ouverture faite aux associations lorraine ne s'est pas traduite comme précédemment par des inscriptions ce qui est un peu dommage. Par contre, 2 jeunes du Service Civique du CNAHES (délégations Ile de France et Lorraine) se sont joints aux participants de l'AEIM.

L'ensemble des trois formations sur 2015-2016 a joué un rôle de levier dans la culture d'entreprise autour des questions de dossiers d'archives et plus largement d'histoire pour les familles et les personnes accueillies, mais aussi pour l'association. Elles ont permis au Cnahes, en meilleure connaissance des questions sur le terrain, de faire au président Jacques Jeanjean une proposition, conjointement avec les Archives Départementales ; cette proposition vise à engager un travail au niveau de la direction général avec une représentation de stagiaires volontaires en vue de proposer à l'AEIM dans une co-fabrication du système et en accord avec les Archives Départementales, les éléments qui lui permettraient de structurer au mieux les modalités et les procédures archivistiques ; cela se ferait aussi en rapport avec les ressources humaines pour l'identification dans chaque structure d'un référent archives. La réponse positive à cette proposition s'est traduite par une réunion préparatoire tenue au mois d'août entre la direction de l'AEIM et les Archives Départementales. Cette dynamique est susceptible de produire une sorte de modélisation qui pourrait constituer à terme une référence pour d'autres associations.

Par ailleurs, le principe a été décidé par le Président Jeanjean d'engager le chantier d'archives de l'AEIM piloté par le Cnahes, ce qui devrait se faire, dès que ce sera possible, dans le cadre d'une convention de collaboration du type de celle déjà en œuvre avec l'association meusienne « Les Compagnons du Chemin de Vie », mobilisant un volontaire du Service Civique du Cnahes.

Investissements en moyens matériels dans le cadre de la subvention IRELIS-Projets du Conseil Régional de Lorraine.

La subvention de 3 000 € a permis d'effectuer une 1^{ère} commande de matériel le 1^{er} mars 2016 pour un total de 1.328,12 €. Ce matériel qui nous faisait défaut a déjà été utilisé avec la Volontaire du Service Civique pour faire du recueil de mémoire de bonne qualité numérique. D'autres achats seront à effectuer notamment pour l'atelier exposition. Le problème c'est que le Conseil Régional a mis comme condition que toutes les dépenses devaient être faites sur la première année 2016 alors que notre projet d'action est sur trois ans. Donc, il va falloir accélérer le mouvement, par exemple pour commander les panneaux pour l'atelier exposition, ce qui n'est pas idéal par rapport à la préparation la plus judicieuse possible des acquisitions en rapport avec la réflexion partagée à mener dans cet atelier.

Gilles Spigolon : demande si un fonctionnement par des avoirs ne serait pas possible.

Jacques Bergeret : compte-tenu de la grande désorganisation/réorganisation liée à l'avènement de la Grande Région Est, il vaut peut-être mieux en rester à ce qui a été arrêté primitivement par le Conseil Régional de Lorraine.

Partenariat noué avec l'association Citoyenneté Active Lorraine (CAL).

Il a été convenu que le CNAHES-Lorraine s'investirait dans la commission Santé Social dont le référent est Claude BEAN et à laquelle appartient Catherine CHRÉTIEN ; en contrepartie, Catherine CHRÉTIEN accepte, au titre de Citoyenneté Active Lorraine, de s'investir dans le projet régional d'histoire du handicap qui comporte lui-même une dimension de citoyenneté ; elle sera référente de

l'Atelier d'Histoire Sociale « FABRIQUES D'HISTOIRE AVEC LES CITOYENS » pour préparer et animer des rencontres avec différents publics dans les 4 départements, avec le soutien des collectivités et des organismes publics et privés locaux.

La commission Santé Social de CAL prépare une journée autour des questions de citoyenneté pour les personnes en situation de handicap ou de maladie invalidante. Les associations concernées sont sollicitées à l'aide d'un questionnaire visant à faire ressortir les freins à la citoyenneté. Le CAL m'a sollicité au titre du Cnahes-Lorraine pour illustrer la façon dont des actions ou des dispositifs favorisant la citoyenneté se sont mis en place historiquement en Lorraine. C'est pourquoi je m'adresse à chacun d'entre vous en vous sollicitant pour essayer de me faire remonter un ou deux exemples significatifs que vous connaissiez, en le décrivant brièvement.

* *Aux dernières nouvelles, la journée devrait se tenir début 2017.*

III - Proposition d'entreprendre la rédaction d'un ouvrage collectif.

Les adhérents lorrains du CNAHES réunis le 19/05/16 proposent au CoPil d'ajouter aux 5 Ateliers la mise en chantier d'un ouvrage collectif, qui peut permettre des modes de participation fluides et personnalisés de la part de gens qui ne viendront pas dans les ateliers mais qui seront d'accord pour des contributions écrites ; par exemple, un médecin ou un professeur d'université en retraite qui traiterait - sous forme d'article chapitre du futur ouvrage - des progrès accomplis en matière de prothèses à partir de travaux lorrains. Il peut d'ailleurs y avoir plusieurs contributeurs sur un même sujet traité sous des angles différents.

Si le CoPil valide cette proposition, il serait nécessaire de réunir un petit groupe placé sous la responsabilité du délégué CNAHES-Lorraine pour concevoir l'ouvrage, déterminer un plan et des chapitres, solliciter les contributeurs et fonctionner en comité de lecture, car les contributions doivent faire l'objet d'une validation sur le fond et sur la forme pour aboutir à un ouvrage équilibré.

La délégation CNAHES Bourgogne Franche-Comté a réalisé pour le seul département de la Côte d'Or un ouvrage de 1000 pages intitulé « *Histoire de l'accompagnement des personnes handicapées en Côte d'Or de 1955 à 2005. De l'enfance déficiente à la personne en situation de handicap* ». Je ne dis pas qu'il faut faire la même chose, mais cela prouve qu'il y a matière.

Discussion.

Francine Amadiou : là on a besoin à mon avis de l'université, puisque ça peut-être un travail de thèse ou quelque chose comme ça.

Jacques Bergeret : une thèse, c'est un ouvrage en soi à compte d'un ou plusieurs auteurs qui soutiennent un travail disciplinaire. Ce n'est donc pas le modèle recherché, mais cela n'exclut pas bien entendu des contributions universitaires ; le problème c'est qu'à l'exception d'Étienne Thévenin – absent aujourd'hui en raison de sa rentrée universitaire – malheureusement encore peu d'historiens de l'université de Lorraine s'intéressent aux questions d'histoire de l'Action Sociale, d'où l'interpellation incitative du Cnahes de leur côté, au regard de la richesse archivistique de ce secteur. Mais il n'est pas nécessaire d'être professeur d'université pour faire des contributions !

Christophe Dabescat : l'histoire proprement dite de l'orthopédie n'a jamais été faite¹ ; je le tiens du professeur médecin Jean-Marie André qui dit que malheureusement cette histoire n'a pas encore été assez exploitée.

Jacques Bergeret : et bien voilà, c'est l'occasion d'en dire quelque chose pour la Lorraine qui a été marquée en première ligne par les guerres, particulièrement de 1870, de 14-18 et de 39-45. La médecine prothésiste réparatrice ainsi que la rééducation ont progressées notamment, c'est notre hypothèse, grâce à des spécialistes lorrains qu'il conviendrait de pouvoir citer.

¹ Cette affirmation est à nuancer au regard des travaux menés notamment par la Société française d'orthopédie créée en 1918.

Christophe Dabescat : Jean-Marie André m'a demandé si je voulais le faire avec lui, je lui ai dit que tout seul je ne me sentais pas capable de le faire.

Jacques Bergeret : si on fait un travail collectif, il nous faut déterminer à qui il s'adressera pour assurer la lisibilité de propos assurés parce que vérifiés, au plus grand nombre des destinataires. Sur une question aussi pointue, nous ne voulons pas faire quelque chose du genre d'une thèse, mais plutôt un chapitre à valeur d'information historique.

François-Richard Joubert : historiquement, concernant l'appareillage, pendant très longtemps ce qui s'est mis en place s'est fait avec l'Office Nationale des Anciens Combattants. Pendant que je travaillais encore avec des handicapés physiques, y compris l'appareillage des enfants était fait par l'ONAC. Il avait dans ce domaine une grande expérience et le travail était de qualité. Il reste à Woippy un centre très intéressant d'expérimentation de matériels qui a été mis en place par l'ONAC et qui demeure une référence. Je crois qu'il y a un travail à faire en région. Si nous en restons à notre région Lorraine et ses 4 départements, vous avez vu que j'ai essayé de faire quelque chose concernant la Meurthe-et-Moselle ; j'ai vu historiquement neufs promoteurs dont les réalisations associatives perdurent et où on peut rencontrer des personnes qui peuvent encore témoigner, quelques-unes ayant connu leurs créations pour ce qui s'est créé dans les années 50-60. Je pense au GIHP, à l'AEIM, etc. Par contre, je crois qu'on a besoin de travailler par département. Autant le GIHP est devenu national, son berceau étant Nancy avec les frères Combez, autant si vous prenez l'OHS dont on prépare le centenaire, c'est resté jusqu'à ces temps derniers en Meurthe-et-Moselle. L'OHS est devenu OHS de Lorraine seulement depuis un an et demi. Il faut travailler d'abord au niveau départemental et ensuite faire un travail rendant compte des transversalités qui se sont construites historiquement avec des organisations gestionnaires publiques et privées qui ont travaillées plutôt à l'échelle du département ; et malgré tout il y a quelque chose qui s'est construit plus largement en fédération régionale ; elles existent maintenant, mais elles n'ont pas été créées spontanément. Ce qui veut dire qu'il y a au moins deux parties dans le travail à mener : 1/ ce qui s'est fait au plan local et plutôt par département. Par exemple le CMSEA en Moselle qui a son homologue en Meurthe-et-Moselle (** allusion à REALISE aujourd'hui, produit d'une histoire de plusieurs associations*), avec son homologue dans les Vosges avec l'AVSEA. Mais chacun a eu son initiative au départ et ce n'est qu'au bout d'un certain temps qu'on a eu des effets fédérateurs. 2/ ensuite, il peut y avoir un travail à mener par un historien, un universitaire ou un sociologue, pour rendre compte de ce qui était déjà sous-jacent dans ces initiatives départementales et qui – sans qu'il y ait eu nécessairement concertation – traduit un mouvement général par exemple.

Dans le travail que j'ai mené j'ai senti qu'il y avait une dimension qui existait sans qu'il ait été convenu qu'on allait dans le même sens. Et en fait, il y avait conjonction des orientations et des valeurs qui sont progressivement apparues fondamentales dans ce qui se créait et qu'on a retrouvé dans les fédérations. Si je prends l'AEIM, les ADAPEI, l'URAPEI, effectivement il y a un bouquet qui s'est formé, mais l'URAPEI n'a pas été premier en quelque sorte. Il y a une dynamique intéressante.

** Ndr : donc il y aurait à illustrer par des exemples et théoriser ce mouvement progressif de confluences porteuses d'effets fédératifs par une poussée provenant de la dispersion du bas vers le haut remembré en « bouquet », pour garder l'allégorie.*

Jacques Bergeret : je suis fondamentalement d'accord là-dessus. Depuis longtemps, je pense et je dis l'importance d'un travail basique départemental concernant les organisations publiques et privées de l'Action Sociale conduisant à étayer une approche de l'évolution transversale inter-départementale et l'affirmation de la dimension régionale et nationale par regroupement des intérêts essentiels communs et des forces. Au regard de l'approche départementale, Paul Sadoul – aujourd'hui décédé - m'avait objecté en 2007 qu'en matière de santé-social, il y avait d'entrée de jeu des aspirations et des approches transversales inter-départementales en raison des questions relatives aux mines de fer et de charbon, dont les filons ignoraient les frontières administratives. De ce fait, en Lorraine, les mines constituaient au propre et au figuré un lien profond qui générerait quelques soient les propriétaires, un système concerté commun pour le médico-social. La gestion des ressources humaine confrontée aux accidents du travail minier générateurs de handicaps, mériterait l'écriture d'un chapitre.

François-Richard Joubert : c'est dire l'importance des *Corporations*. Historiquement, cela remonte très loin, il y a dans les *Corporations* une solidarité concernant ce que nous appelons aujourd'hui l'Action Sociale.

Sur notre région et même au-delà, si vous prenez l'action des *Sœurs de St. Charles*, vous les trouvez dans les quatre départements. Sur le seul champ de l'enfance, vous les trouvez avec le souci de passer de l'asile à un dispositif à orientation éducative, avec une orientation particulière pour les garçons et une orientation particulière pour les filles. Quand je vois les 54 premiers enfants pris en charge à Nancy par les Sœurs de St. Charles, et quant on voit comment elles ont fait évoluer ça – j'ai regardé cela de près un jour – c'est remarquable ; et c'est le cas aussi en Meuse à Commercy. Il y a quelqu'un – le nom m'échappe – qui a fait un travail là-dessus. J'en ai découpé une synthèse que je vous communiquerai : il a localisé tous les lieux d'intervention de la *Congrégation² des Sœurs de St. Charles* ; il y a une unité régionale créée par une inspiration religieuse ; mais on ne trouve pas l'identique dans notre associatif civil qui a plus construit à partir d'initiatives locales plutôt qu'à partir d'une vaste inspiration philosophique ou religieuse.

Jacques Bergeret : ce que vous dites-là est vraiment contributif et c'est vrai que les congrégations religieuses ont développé leurs activités selon leur propre logique, sans s'embarasser des questions de frontières administratives classiques, et cela d'autant plus que les contraintes administratives liées à leur activité étaient minimales au regard de ce qui existe aujourd'hui et qui s'impose aux secteurs éducatifs et médico-sociaux public et privé y compris aux congrégations religieuses. De ce fait elles ont accédé de facto très rapidement à une dimension plus large que celle du département.

Jacques Guérin : demain j'ai une réunion à la CNAP. Est-ce que éventuellement je peux voir avec mes confrères, avec Directrice Générale de la CNAP s'ils ont déjà fait quelque chose au niveau national ?

Jacques Bergeret : oui.

Jacques Guérin (* s'adressant à Mr. Joubert) : est-ce qu'au niveau du département de la Moselle je peux prendre contact avec cette institution de Woippy ?

* Il fait référence au centre d'expérimentation de matériels qui a été mis en place par l'ONAC et qui demeure une référence.

François-Richard Joubert : oui. En Moselle, les anciens combattants sont encore très présents. Il y a un Centre de formation professionnelle 15 Place de France à Metz – c'était longtemps Mr Lecoque qui en était le directeur, mais bien sûr il est en retraite – et puis il y a à Woippy un centre très intéressant d'expérimentation de matériels qui a été mis en place par l'ONAC et qui demeure une référence.

² La Congrégation des Sœurs de Saint-Charles a pour origine une « Maison de Charité » fondée à Nancy, rue Saint-Jacques, le **18 juin 1652**, par Emmanuel Chauvenel, pour répondre aux dernières volontés de son fils, Joseph. Pour la Lorraine, époque d'affreuse misère et d'épidémie de peste, Joseph Chauvenel a entendu la « clameur des Pauvres ». Il se rend à Toul pour soigner les pestiférés, y contracte la maladie et meurt à Nancy en 1651. Au moment de mourir, il appelle des femmes : « *Il me faut des femmes... Il me faut, Seigneur, des mains pour guérir, des lèvres pour consoler, des cœurs pour aimer, pour aimer les pauvres, les malades, les pécheurs, des mains plus adroites que les nôtres, des femmes, Seigneur, des femmes qui laisseront tout pour donner tout* ».

Par testament, il demande à son père, Emmanuel Chauvenel de consacrer ses biens à fonder une « Maison de Charité » sous la protection de Jésus, Marie, Joseph : pour visiter les pauvres, malades, abandonnés de tous secours.

Emmanuel Chauvenel met en application le testament de son Fils Joseph. Une « société sainte » est née. Elle vit et agit. En elle une tradition spirituelle prend corps. La première Règle de 1663 reprend certaines des normes que Saint François de Sales avait voulues pour « ses Filles » lorsqu'il les destine au service des pauvres et des malades autant qu'à la prière.

Le 22 juillet 1679, les Sœurs de la « Maison de Charité » se consacrent sans réserve aux malades. Ce premier vœu perpétuel de charité les établit devant l'Église : « SŒURS de la CHARITÉ ».

Le R. P. Épiphané LOUYS, Abbé Prémontré à Étival, directeur spirituel de la nouvelle Communauté, travaille à lui donner une Règle propre. Esprit supérieur, théologien mystique et ascète, sa pensée dominante est d'AIMER Dieu et de le faire AIMER. C'est à cette source de doctrine et de vertu que les premières Sœurs puisèrent le solide esprit religieux fait de SIMPLICITÉ, d'HUMILITE et de CHARITÉ qui caractérisera l'Institut.

Source 26/10/16 : <http://soeurssaintcharles-nancy.catholique.fr/spip.php?article1>

Jacques Guérin : chez nous, les anciens combattants sont effectivement très présents. J'ai eu l'occasion lors d'une manifestation d'exposition de matériel militaire et autres Place de la République à Metz, de rencontrer une section d'anciens combattants qui présentait des prothèses, la confection des prothèses et leur évolution au fil du temps. Par contre, je n'ai pas eu le réflexe de noter, mais c'est peut-être au niveau des anciens combattants qu'on pourrait obtenir des informations.

François-Richard Joubert : je suis en train de rechercher sans y parvenir le nom du médecin responsable que je connais qui a écrit quelque chose...

** Il s'en souviendra plus tard : il s'agit de Monsieur Grillat³ ; et madame Francine Amadiou ajoute : « il a été patron en chirurgie et professeur d'université à la fac de médecine dans les années 70 ; et patron des Sœurs de St. Charles ».*

Jacques Bergeret : dans le cadre des journées du patrimoine organisées par le Comité Régional d'Histoire dont le Cnahes est un des acteurs, j'ai repéré une association qui travaille sur ces questions là et qui expose y compris des objets. Il y a là une source à contacter.

Cela dit, n'oublions pas que le Comité de Pilotage doit se prononcer sur la proposition de se lancer ou non dans la construction d'un ouvrage. Si c'est oui, cela veut dire qu'il faut s'organiser pour creuser le sujet et voir qui est intéressé pour ce faire : donc cela n'implique pas tout le CoPil mais seulement quelques personnes qui auront pour tâche de formuler une première approche lors de la prochaine réunion sous forme d'une proposition d'un texte de trame « martyr » de ce que pourrait comporter l'ouvrage et son chapitrage. Dans la mesure du possible, ce petit groupe de travail pourra communiquer au CoPil les premières indications sur les personnes déjà sollicitées, ou à solliciter, en vue d'obtenir des contributions signées, ce qui constituera une valorisation de leurs auteurs. Cela n'interdit pas une production collective, mais souvent ce type d'écriture relève de l'écriture individuelle de la part de personnes reconnues dans leur capacité à contribuer au regard de leur expérience, parfois à partir d'une renommée dans une spécialité donnée. Engager un tel travail constitue un peu une aventure et il faudra être critique sur la qualité de l'écriture,

Christophe Dabescat : une des premières cellules de reclassement pour les travailleurs handicapés a été mise en place par la famille de Wendel. Je le tiens de Mr Radji professeur d'histoire contemporaine à la fac de l'Université de Lorraine à Nancy, qui fait partie du *Comité pour l'attribution des bourses de la famille de Wendel*. Il dit que les premiers à avoir mis dans leurs usines une cellule de reclassement pour les travailleurs blessés à la mine et donc handicapés, c'était la famille de Wendel.

Jacques Bergeret : tu as raison de souligner ainsi que la région Lorraine a été marquée par la grosse industrie et autour des grandes usines comme les mines de fer et de charbon, tout un système social et médico-social était à l'époque en place du fait des grands « Capitaines d'industrie », et ce système prenait en compte les accidentés du travail. Il existe des associations d'accidentés du travail. J'ai déjà pris des contacts mais sans réponse. Peut-être que si on leur demande de contribuer à un ouvrage historique en commettant un chapitre, cela les intéressera. En tous cas, ne rate pas une occasion puisque tu es à la fac dans le secteur de l'histoire, d'essayer de sensibiliser les gens, y compris les étudiants que nous pourrions associer sur ces questions là.

Gilles Spigolon : on dispose de combien de temps pour cela ?

Jacques Bergeret : ma position depuis le début pour tout ce qu'on a engagé consiste à dire : nous n'avons pas un projet précontraint et arrêté comportant un timing ; on est dans la co-fabrication, on fait avec nos forces. A un moment, on a voulu témoigner de notre travail et de notre capacité à produire, ce qui s'est traduit par un premier effet public avec la préparation au niveau du Comité de Pilotage du colloque national du CNAHES de Nancy du 15/10/15 sur « *le droit à l'éducation pour les personnes en situation de handicap – Témoignages des Lorrains* ».

³ Monsieur le Professeur J.P. GRILLAT Professeur émérite de médecine interne Chevalier dans l'Ordre National du Mérite Officier dans l'ordre des Palmes Académiques.

Cela a été une réussite nous avons tout de même une contrainte par les éléments de calendrier concernant les 5 ateliers subventionnés par le CRL et notre engagement à faire 4 manifestations dans chacun des quatre départements ; et puis il y a sans la même contrainte de temps puisqu'il faut d'abord la construire, l'exposition destinée à circuler dans les collèges, les lycées et les espaces publics. Nous rajoutons donc l'idée d'un ouvrage qui nécessitera du temps pour sa réalisation et sa publication, puis à terme pour sa valorisation par le CNAHES avec le concours des contributeurs. Donc, un an et demi d'action avec les ateliers avec possible prolongation, l'ouvrage pouvant dépasser ce temps là sans aucun problème. Il faut prendre la mesure du levier que constitue ce projet historique dans le secteur du handicap et même au-delà. C'est que les questions de handicap diffusent au-delà des organismes traditionnels de prise en charge ; ainsi, qui aurait dit que les CHRS seraient concernés, ou les structures d'accueil de migrants ? Et puis il y a maintenant le handicap psychique qui s'infiltré un peu partout depuis qu'il est moins réservé, parfois pour des questions économiques, aux hôpitaux psychiatriques.

Il nous faut conclure ce point.

Christophe Dabescat : moi j'ai bien aimé le livre de Bourgogne alors je ne vois pas pourquoi on le ferait pas, nous.

Jacques Bergeret : je pense qu'il n'y a pas beaucoup de gens qui l'ont acheté et surtout lu.

Christophe Dabescat : je n'ai pas tout lu non plus, je l'ai parcouru et je trouve que c'est bien fait.

Gilles Spigolon : des questions de faisabilité, de coût de publication et aussi de compétence se posent à propos de la fabrication d'un ouvrage collectif. Donner la parole à gens qui ne vont pas spontanément en réunion me paraît tout à fait intéressant, mais un ouvrage, ce n'est pas le recueil de choses mises bout à bout. Il faut forcément qu'il y ait une unité. Cela suppose un appel à communication qui soit suffisamment ouvert mais qui cerne un sujet, une thématique, de manière précise. On voit bien à écouter les interventions de ceux qui sont un peu spécialistes autour de cette table, qu'il y a plein de pistes à aller regarder et qui constituent autant de portes d'entrée ; par exemple ce qui a été dit sur la Congrégation des Sœurs de St. Charles montre que cette congrégation constitue une porte d'entrée assez rayonnante sur la question.

François-Richard Joubert : c'est difficile, mais c'est un pari.

Jacques Bergeret : la Bourgogne Franche-Comté s'en est bien débrouillée en trouvant le financement par de nombreuses contributions des secteurs concernés par un tel investissement culturel, lesquelles mises bout à bout représentent une part ; l'autre étant constituée par des subventions publiques. Nous ne pouvons pas faire de demande tant que nous n'avons pas cerné de manière un peu attractive ce que nous voulons faire, mais à un moment donné, il y a aussi les noms de contributeurs qui sont susceptibles de crédibiliser un projet d'ouvrage d'histoire concernant les quatre départements lorrains. Peut-être que je suis un peu fou mais je ne fais pas de l'argent la question première. Pour moi, la question première c'est de vérifier l'adhésion de gens qui disent ça vaut le coup de faire cela, il faut le faire et on est prêts à s'engager dans l'aventure sans perdre le sens critique. On peut avancer par marches successives, la première consistant à déterminer ce qui peut permettre de faire un appel à contributions, comme c'est le cas dans le domaine de la recherche.

Gilles Spigolon : il y a une question de compétence, de savoir faire. Je ne parle pas des témoignages, mais de la mise en forme d'un ouvrage, c'est un boulot. Après, il y a la question de l'accessibilité puisque l'idée est d'avoir facilement accès à tout un tas de témoignages qui pourraient être utiles autour d'une question. Le livre apporte une crédibilité. Après, ce n'est pas forcément le plus simple pour diffuser. On peut penser que tous ces écrits puissent être accessibles dans le cadre du site du CNAHES. Dans le secteur social, on voit se développer, notamment au niveau de la recherche, des sites qui évitent la publication papier.

Jacques Bergeret : je sais. Je suis un fervent de l'audio-visuel et du numérique. A ce sujet, comme membre du Comité Scientifique du GEPSO au titre du CNAHES, j'ai poussé avec d'autres à ce que nous organisions un colloque en collaboration avec l'Université de Nice qui s'est tenu en 2014 au Palais de l'Europe de Menton et auquel j'ai contribué ; ce colloque intitulé « *Les technologies numériques au service de l'utilisateur... au secours du travail social* »⁴ a constitué la rampe de lancement en 2015 d'une recherche action en région PACA, à l'œuvre actuellement. Le numérique apporte beaucoup ; il a aussi une face sombre et problématique, mais pour revenir à notre discussion, il ne supprime pas l'intérêt de la publication papier. On a ce débat avec nos historiens CNAHES au niveau national qui préfèrent l'édition en ligne lorsqu'il ne s'agit pas de publications scientifiques valant pour leur promotion universitaire, par exemple lorsqu'il s'agit d'interventions en colloques ; nous l'avons fait avec l'Atelier CANOPE de Meurthe-et-Moselle pour le colloque de Nancy de 2015 et pourtant nous préparons l'édition papier des actes de ce colloque. Cette dernière a pris du retard, notamment dans l'attente du document de l'Éducation Populaire, son auteur ayant une série de problèmes.

Christophe Dabescat : le livre numérique existe aussi et ça rend service.

Jacques Bergeret : à condition d'écrire d'abord le livre. Les questions de mise en ligne se poseront le moment venu, mais il faudra sans doute aussi tenir compte de la nécessité économique de vendre des ouvrages pour générer des produits complémentaires aux fonds qui pourront être levés par ailleurs pour financer l'édition.

** L'avis de chacun est sollicité, sachant que ce travail se rajoute aux autres actions prévues au titre des 5 ateliers d'histoire sociale ; il y a accord, tout le monde estimant nécessaire la constitution d'un petit groupe ad hoc pour faire avancer ce projet d'ouvrage collectif.*

Jacques Guérin : pour ce qui me concerne, j'ai des craintes mais pas de réticences.

Jacques Bergeret : donc nous mesurons les difficultés de l'entreprise, il y a des craintes, mais cela vaut le coup de s'engager dans cette voie et il n'y a pas de réticences à répondre positivement à la question posée.

Décision : accord unanime du Comité de Pilotage pour engager un travail de réalisation d'un ouvrage collectif contribuant à répondre à la question « Comment la Lorraine s'est-elle progressivement préoccupée des personnes en situation de handicap ? ».

Jacques Bergeret : dès lors, il nous faut constituer le petit groupe de travail déjà évoqué pour engager la préparation de cet ouvrage collectif.

François-Richard Joubert : il faut voir sur quel axe s'organise l'ouvrage construit à partir de témoignages à recueillir, etc. Par exemple pour la *Conquête du droit à l'éducation des personnes en situation de handicap*, on voit bien un axe qui peut être nourri, très tôt par la création de l'Institut des jeunes sourds, l'Institution des jeunes aveugles, etc.. On voit comment on peut avoir un faisceau de témoignages et les organiser sans les manipuler.

** Il s'adresse à Christophe Dabescat.*

Par rapport à ce que tu disais de de Wendel, il y avait un médecin et une conseillère du travail de chez de Wendel que j'ai bien connus qui étaient porteurs du souci de De Wendel que les accidentés du travail de l'entreprise puissent rester dans l'entreprise : c'était pilote vraiment. Il y avait ce souci du maintien dans l'emploi. Donc il y a eu des choses comme cela qui pourraient se regrouper. Plutôt la présence active social que la pension.

⁴ Publication de l'ouvrage de référence de ce colloque : « *Les technologies numériques au service de l'utilisateur... au secours du travail social ?* » Avec la contribution de : Claudine Batazzi, Jacques Bergeret, Audrey Bonjour, Yasmine Boumenir, Hélène Bourdeloie, Jean Briens, Éric Carton, Olivier Chantraine, Natacha Cyrulnik, Élise Daragon, Alain Delime, Pierre Delor, Michel Durampart, Catherine Exertier, Karine Goglio-Primard, Corinne Grenier, Evelyne Klinger, Anne- Claire Marmilloud, Isabelle Marque, Sylvie Parrini-Alemanno, Dominique Pené, Maudy Piot, Pascal Plantard, Alain Pruski, Paul Rasse, Guy Romier. Sous la direction de : Vincent Meyer. / Sept. 2014, 42€ - ISBN : 978-2-84874-567-1 288 pages Format : 160x240mm. Les Études Hospitalières 253-255 cours du Maréchal-Gallieni 33000 Bordeaux tél. 05 56 98 85 79 fax 05 56 96 88 79

Si vous relisez – j'en ai trouvé quelques-uns – les compte-rendus de réunions d'anciens combattants de 14-18 dans les années 22-23-24 qui ont d'ailleurs initiés les textes de 24 sur rééducation professionnelle de reclassement, ce qu'ils revendiquaient, c'était d'avoir un rôle et une place sociale, et ils ne revendiquaient pas qu'on majore leur pension ou qu'on leur donne un peu plus de médailles !

Mais il y avait un souci de privilégier la présence dans le groupe social, fut elle contraignante quand on est amputé. Voir comment mine de rien ils ont fédéré.

Jacques Bergeret * *s'adressant à Mr. Joubert* : on est en train de constituer le groupe de travail pour l'ouvrage ; il faut savoir si vous êtes d'accord pour en faire partie.

François-Richard Joubert : je reste prudent vis à vis de mon âge, vu qu'il s'agit un travail d'assez longue haleine ; on mettra au moins 3 ou 4 ans. Mais c'est un beau boulot et je veux bien être dans ce groupe mais sans en prendre la responsabilité.

* *Les échanges conduisent à la constitution du groupe.*

Décision : le Groupe Ouvrage Collectif est composé de 4 personnes : Christophe Dabescat / Jacques Guérin / François-Richard Joubert / Jacques Bergeret. Il est entendu que si des membres absents à la présente réunion souhaitent se joindre, ils feront connaître leur souhait à Jacques Bergeret.

Chacun des membres de ce groupe dirigé au moins au départ par Jacques Bergeret peut déjà réfléchir et élaborer des propositions pour la mise en chantier de l'ouvrage ; les échanges entre les participants peuvent se faire par mail, sans qu'il soit nécessaire de se réunir physiquement.

IV – Organisation des 5 « Ateliers d'Histoire Sociale » et démarrage des actions.

* *Jacques Bergeret rappelle l'orientation de chaque atelier et fait part du résultat de ses contacts en vue du pilotage de chacun par un ou des référents nominatifs qui seront soutenus par le CNAHES.*

A - ATELIER D'HISTOIRE SOCIALE « TÉMOIGNAGES ».

Collecte de témoignages. L'inscription à cette activité nécessite votre accord pour participer à une formation gratuite (préparation des rencontres / questions juridiques / aspects techniques des enregistrements numériques). Vous interviendrez en équipe en soutien d'organismes locaux dans la zone géographique de votre choix que vous nous ferez connaître.

Retranscription de témoignages. Cela peut se faire chez soi à partir de fichiers numériques qu'il s'agira de saisir en traitement de texte sur votre ordinateur personnel.

Référents : Étienne THEVENON (Université Lorraine) et Jacques BERGERET (CNAHES-Lorraine).

B – ATELIER D'HISTOIRE SOCIALE « RECHERCHE DOCUMENTAIRE ».

Travail dans les lieux d'archives (départementales, municipales, associatives...).

Référent : François DOSÉ (CNAHES-Lorraine).

C – ATELIER D'HISTOIRE SOCIALE « EXPOSITION ».

Conception et réalisation d'une exposition modulaire, itinérante destinée à circuler dans les collèges, lycées, espaces publics de collectivités, centres des congrès, organismes divers...

Référent : à définir encore. Proposition liée à la convention avec l'ALFOREAS : Gilles SPIGOLON pour l'IRTS de Lorraine ?

D – ATELIER D'HISTOIRE SOCIALE « FABRIQUES D'HISTOIRE AVEC LES CITOYENS ».

Animation de rencontres avec différents publics dans les 4 départements, avec le soutien des collectivités et des organismes publics et privés locaux.

Référente : Catherine CHRÉTIEN (partenariat Citoyenneté Active Lorraine).

E – ATELIER D'HISTOIRE SOCIALE « COMMUNICATION ».

Conception et mise en œuvre de la communication au sujet du projet régional d'histoire.

Référents : **Jean-Pierre DODET et Carl LAZARELLI (CNAHES-Lorraine).**

Rappel de points de discussion concernant les ateliers.

Gilles Spigolon : l'année universitaire est maintenant bien engagée et les 3èmes années partent en stage maintenant.

Jacques Bergeret : il s'agit de leur « stage long », et ils ne sont pas concernés. Notre proposition s'adresse plutôt aux 1^o et 2èmes années.

Gilles Spigolon : vu les échanges avec mes collègues, il est compliqué qu'un groupe d'étudiant puisse participer à ce type d'activité au titre d'un stage car le lien avec le public exigé par les textes de diplôme d'État pose problème et l'obligation de gratification pour certains stages dans un cadre de plus en plus contraint n'a fait que compliquer les choses ; de plus dans la période précédant l'entrée en stage, beaucoup d'étudiants postulent, ils sont auditionnés parmi de nombreux candidats. C'est pourquoi d'autres voies plus souples et plus faciles à explorer sont à considérer :

- les *médiations éducatives* qui ouvrent la possibilité sur un temps court à différents groupes d'étudiant de se brancher sur quelque chose qui n'est pas un stage.
- les semaines de *techniques éducatives*.

Beaucoup d'étudiants très intéressés par la question des témoignages – c'est ce qui ressort de leur rapport suite à leur participation au colloque national CNAHES du 15 octobre 2015 - et au delà de leur formation stricte, ils sont aussi très intéressés par les rencontres avec le public.

Le projet de Convention de collaboration ALFOREAS-CNAHES a été travaillé ce matin bossé avec un membre du Directoire en la personne de Jean-Jacques Michel et proposition sera faite d'ici une semaine d'un texte ayant l'accord de l'ALFOREAS.

Jacques Bergeret : pourquoi est-il possible de recruter comme Volontaire du Service Civique un étudiant de l'Université – il est vrai avec un nombre d'heures de présence nettement plus fort que dans une formation supérieure préparatoire à un diplôme de Travailleurs Social, et pourquoi ne serait-ce pas possible pour des étudiants de l'IRTS de Lorraine qui travaillent chez Mac Do ou ailleurs pour avoir un complément à leur bourse ? Comme Jacques Guérin l'a très bien dit tout à l'heure, on peut rencontrer des difficultés avec certains volontaires du Service Civique. J'ai eu une candidature – à partir de l'offre de mission sur le site national du Service Civique d'un étudiant en droit à Metz que j'ai très vite analysé comme pas sérieuse. Le recrutement d'un profil sérieux s'est effectué par l'entremise des Archives Départementales de la Meuse. Je suis prêt à renouveler l'expérience et même à avoir plusieurs volontaires simultanément pour venir en support à nos actions auprès des associations et dans le cadre de notre projet régional d'histoire du handicap. Et pourquoi pas avec des étudiants de l'IRTS de Lorraine qui auraient la possibilité de travailler sur les questions sociales au travers des archives et des témoignages ?

Gilles Spigolon : La raréfaction des stages conduit à la recherche de solutions alternatives aux stages classiques.

François-Richard Joubert : il y a une différence de statut aussi. Même si on dit « étudiants » de l'IRTS, ils sont d'une certaine manière « élèves » d'un établissement de formation supérieure avec des engagements différents de ceux d'un étudiant en fac qui a envers lui-même l'engagement d'aller en cours et en TP ; alors que l'absentéisme ferait réagir l'institution IRTS.

Gilles Spigolon : c'est vrai que les règles ne sont pas les mêmes, ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'étudiants qui sèchent de temps en temps. Il y a une vérification chaque après-midi de la présence des étudiants dans l'établissement.

Christophe Dabescat : la fac a beaucoup changé à ce niveau là ; elle commence à serrer les boulons.

Gilles Spigolon : nous avons des inscrits, tous en formation par alternance : soit avec le statut d'étudiant qui, sur 30 mois de formation font 15 mois de stages, soit avec le statut de stagiaires de la formation professionnelle qui peuvent être des apprentis ou des salariés ; et quand ils sont en formation à l'Institut, rares sont les demis journées où ils peuvent se consacrer à un travail extérieur ; alors qu'en travail en fac sur une discipline, en général vous avez du temps et même du temps pour travailler à l'extérieur.

Jacques Bergeret : retenons que la convention avec l'ALFOREAS devrait permettre d'avancer sur des actions avec des étudiants, lesquels n'ont pas trop la possibilité de devenir volontaires du Service Civique pendant leur formation, mais peut-être des périodes sont-elles propices en amont avant l'entrée et en aval pour ceux qui sont en attente d'un emploi. Quoi qu'il en soit, nous allons continuer l'expérience du Service Civique et si possible avec un renforcement à deux volontaires dont les missions pourraient se tuiler. La prochaine priorité concerne l'AEIM : chantier d'archives et recueil de mémoires. D'autres organismes peuvent prendre rang.

Jean-François Aubry : on a commencé à réfléchir à l'ADAPEI des Vosges et déjà en prenant la décision d'adhérer au CNAHES. J'ai fait le tour des archives du siège ; parce qu'il y a aussi des archives qui sont dispersées dans les établissements. Et là, je suis en mesure de vous en faire une description visuelle : je fais des photos. Donc vous pourrez voir ce que cela représente en terme de volume. En ce qui concerne les témoignages, on a déjà identifié un certain nombre de personnes qui seraient intéressant de rencontrer, et pour certaines, d'urgence. Donc on peut vous fournir rapidement une liste de personnes et une description succincte de ce qu'elles représentent. On a évoqué aussi le recrutement d'un Jeune du Service Civique ; c'est une question qui n'a pas été éludée et je pense que ça pourrait sans doute se faire. Il faut évidemment demander l'agrément, ou le faire par votre intermédiaire.

Jacques Bergeret : avec l'AEIM, dans un premier temps, le DG Mr. Alexandre Horrache souhaitait recruter un jeune du Service Civique ; je proposais alors qu'il puisse être épaulé par celui recruté par le CNAHES qui aurait déjà une expérience avec un chantier d'archives en Meuse. L'AEIM a souhaité n'avoir que le sien, sachant qu'il y a une incidente financière et une forme d'accompagnement. J'ai donc retiré ma proposition tout en soulignant la nécessité de vérifier au niveau national du Service Civique que l'association était en capacité administrative pour ce recrutement. Ce n'était pas le cas pour ce type de mission, il fallait refaire une demande d'agrément ; car par ailleurs, l'AEIM qui à ma connaissance est la plus grosse association de parents d'enfants handicapés mentaux de France, avec une cinquantaine de volontaires, a une grande expérience du Service Civique sur des missions auprès des personnes en situation de handicap. De ce fait, l'orientation de l'AEIM pour le chantier d'archives et les témoignages s'est repositionnée en accord avec moi sur l'idée de s'appuyer sur un ou plusieurs volontaires du CNAHES dans des conditions à convenir par une convention de collaboration et bien entendu sur le travail qui pourra se faire au titre de l'atelier recueil de témoignages. Je salue le fait que l'ADAPEI des Vosges, l'AEIM et d'autres associations adhèrent au CNAHES, car nous avons besoin de leurs soutiens et lorsque des collectivités nous demandent ce que nous représentons, il faut pouvoir rendre compte de l'intérêt pour leur propre histoire et la mobilisation de ceux qui font quotidiennement l'histoire de l'Action Sociale. Donc pour l'ADAPEI des Vosges, je laisse ouvertes les deux possibilités d'une démarche d'accréditation nationale Service Civique suivie d'un recrutement direct – et à la demande, je peux aider à mener ces démarches - ou d'une formule du type de celle prévue avec l'AEIM. L'idéal pour le recrutement serait de pouvoir compter sur l'aide du directeur des Archives Départementales des Vosges avec lequel je me suis déjà entretenu du Service Civique et que je suis prêt à solliciter.

Christophe Dabescat : la fac avait embauché un jeune handicapé en fauteuil électrique en Service Civique ; donc ça peut se faire aussi.

Jacques Bergeret : c'est bien de le dire car une voie nouvelle ouverte au sein du Service Civique concerne les personnes en situation de handicap.

La proposition faite au Conseil Général 54 de recruter pour participer à notre programme au titre de la collectivité des jeunes volontaires en situation de handicap n'a pu se réaliser et je le regrette, mais il faut reconnaître que cela impliquait des moyens appropriés conséquents. Bien sûr, cela a du sens d'associer des personnes en situation de handicap à notre projet d'histoire du handicap en Lorraine, mais on a vu qu'ayant fait le maximum pour leur présence lors du colloque du 15 octobre 2015, très peu se sont déplacés.

Christophe Dabescat : mais les handicapés sont difficiles à bouger.

Jacques Bergeret : il nous faut persister, notamment avec les ateliers d'histoire.

V – Détermination d'une date de prochaine réunion fin novembre/début décembre.

La vérification de la disponibilité de la salle (Gilles Spigolon ouvrant la possibilité que la réunion puisse se tenir à l'IRTS de Lorraine en cas de problème) et les échanges conduisent à retenir la date du **13 décembre de 17h à 19h** (au lieu de 18 à 20h habituelles) **au siège de REALISE.**

Gilles Spigolon : éventuellement cela peut se faire à l'IRTS de Lorraine.

Jacques Bergeret : je suis très sensible à l'offre de l'IRTS de Lorraine déjà formulée par son président, mais depuis le début, RÉALISE nous a épaulé et nous prête une salle parfaite pour l'accessibilité et l'équipement numérique, dans un lieu qui sert à beaucoup de réunions de responsables d'organismes sociaux. On aura bien sûr l'occasion d'utiliser de temps en temps les locaux de l'IRTS de Lorraine notamment pour des actions en rapport avec la mise en œuvre de la convention de collaboration. Pour des manifestations de type colloque, l'amphi de Ban-Saint-Martin est attractif pour ce que celui de Nancy ne l'est plus car il est un peu délabré, mais je crois savoir qu'il est envisagé de le rénover dès que la situation financière déjà bien redressée le permettra.

Pour la prochaine réunion, l'idéal serait de disposer d'éléments de communication pour lancer les ateliers sur des modes et des rythmes différenciés, d'autre part de disposer d'un premier point sur le travail du groupe ouvrage collectif décidé ce jour.

VI - Questions diverses (Le point d'information n'a pu qu'être évoqué en séance)

Mobilisation Grande Région Sarre-Lor-Lux etc....

Malgré les efforts tant internationaux qu'europeens quant à la prise en compte du handicap, il demeure encore, entre chaque partie de la *Grande Région*⁵, des différences d'approche. La définition même et la reconnaissance du statut de personnes handicapées en constituent la première illustration. Il devient dès lors important de permettre l'échange et l'information réciproque quant au cadre relatif au handicap dans chacun des ordres juridiques. Ce contexte a mené, le Centre Juridique Franco-Allemand de l'Université de la Sarre à s'associer à l'Université de Lorraine, du Luxembourg et au Centre d'études juridiques européennes et comparés de l'Université Paris Ouest Nanterre afin de mener, de 2016 à 2020 des rencontres entre experts quant à l'étude des relations entre « Droit et Handicap ». Ces Assises auront lieu chaque année dans une région différente afin de proposer à chacun une mise en lumière de sa politique. Chaque manifestation abordera en outre le handicap sous un nouvel angle. Acteur transfrontalier de la coopération sanitaire, les Clinique SHK de Völklingen se sont associés à l'évènement pour la première journée d'études du 4 juillet 2016 consacrée à la reconnaissance du handicap, à la scolarisation des enfants handicapés, à la formation universitaire et à la conciliation entre le statut d'aidant et de salarié. **L'objectif de ces rencontres est de s'appuyer sur l'expérience et les connaissances de ses voisins afin d'améliorer tant au niveau juridique, économique, politique que social la prise en compte du handicap dans la Grande Région.** La dynamique impulsée par ces rencontres vise la mise sur pied d'une structure pérenne d'information et de renseignement ainsi que la mise à disposition de documents bilingues accessibles gratuitement en ligne. Ainsi, à la fin de chaque rencontre, des groupes d'experts se réuniront régulièrement afin d'approfondir la problématique dégagée en séance plénière. Ces rencontres permettront la traduction des textes clés relatifs au handicap ainsi que l'alimentation d'une base de données et d'une plateforme interactive.

A l'issue de ces cycles d'études, une maison du handicap dans la Grande Région pourra voir le jour, dans un premier temps sous une forme dématérialisée.

⁵ Attention : il ne s'agit pas des grandes régions françaises, mais de la Grande Région Européenne (ex Sarre-Lor-Lux : devant tenir compte maintenant du Grand Est (Alsace Lorraine Champagne Ardenne).



ORGANISMES ENGAGÉS DANS LE PROJET RÉGIONAL D'HISTOIRE

Comment la Lorraine s'est-elle progressivement préoccupée des personnes en situation de handicap ?

COMPOSITION DU COMITÉ DE PILOTAGE au 15/09/16

PUBLIC

- **CONSEIL DÉPARTEMENTAL de Meurthe-et-Moselle : Dr. Marie-Hélène TERRADE** Directrice Service Personnes Handicapées.
- **ÉDUCATION NATIONALE : Marc KIEFFER**, Inspecteur IEN ASH, chargé de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés.
- **GEPSO - Groupe National des Établissements et Services publics sociaux et médico-sociaux : Denis BUREL** Délégué inter-régional Nord Est du Gepso. / **Jean-Luc BOISSAY** Directeur Pole Enfance au Centre social d'Argonne (55), membre du Conseil Scientifique du Gepso. / **Yves LECRIQUE** Cellule communication du Gepso.
- **IHCE – Institut d'Histoire Culturelle Européenne Bronislaw Gérémeck : Didier FRANCFORT**
- **UNIVERSITÉ DE LORRAINE - CRULH (Centre Régional Universitaire Lorrain d'Histoire) : Étienne THÉVENIN** Maître de conférence HDR en histoire contemporaine.

PRIVÉ

- **ADAPEI (88) - Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés des Vosges : Jean-François AUBRY**, administrateur.
- **AEIM (54) - Adultes et Enfants Inadaptés Mentaux de Meurthe et Moselle : orientation unanime du CA fin 2014 mais en attente de désignation d'un représentant mandaté.**
- **ALAGH (54) - Association d'Aide aux Grands Handicapés) : Hugues SANDERET de VALONNE**, Président.
- **ALFOREAS - Association Lorraine de Formation et de Recherche en Action Sociale). IRTS de Lorraine (54-57) (Institut Régional du Travail Social) : Hervé FRÈRE** Directeur des études - **Gilles SPIGOLON** responsable du réseau FOREAS.
- **APF de Région Grand-Est (Association des Paralysés de France) : Sylvie GOULIN.**
- **AREHSS - Association Régionale pour l'Étude de l'Histoire de la Sécurité Sociale) : Alain BENAMOU.**
- **ASSOCIATION DES SOURDS de la Malgrange (54) : Carole ZANNIER.**
- **CEMEA-Lorraine (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active) : Valérie EPHRITIKHINE**, responsable de formation. Directrice par intérim.
- **CMSEA (57). Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence et des Adultes : Jacques GUÉRIN**, Vice Président.
- **CNAHES-Lorraine : Marie-France BLANPIN, Jacques BERGERET, Jean-Pierre DODET, François DOSÉ. Carl LAZZARELLI.**
- **COMITÉ RÉGIONAL HANDISPORT LORRAINE (4 associations départementales) : Christophe DABESCAT** (étudiant Master d'histoire contemporaine. Travail la thématique handicap en rapport avec le projet).
- **ESPOIR 54 (handicaps psychiques) : Dr. Jeanne-Marie LAURENT** Administratrice - Suppléante **Marie-Claude BARROCHE** Présidente.
- **FONDATION DES JEUNES AVEUGLES ET DÉFICIENTS VISUELS - NANCY SAINTIFONTAINE (54) : Dr. Jeanne-Marie LAURENT**, Présidente.
- **GIHP (54) : Vincent HAREL** Administrateur (et *Animateur Handicap54*)
- **OHS (54) : François Richard JOUBERT.** Administrateur.
- **RÉALISE (54) Association de Sauvegarde de l'enfant - de l'adolescent - de l'adulte (à sa création : Réalisation pour les Enfants et Adolescents d'une Libre Insertion Sociale par l'Éducation) : François Richard JOUBERT.** Administrateur.
- **TABGHA LES SEPT SOURCES (54) (Handicap psychique) : Dr. Jeanne-Marie LAURENT**, Présidente.

CELLULE D'ACCOMPAGNEMENT CNAHES NATIONAL

- **Bernard HECKEL** Président. / **Jean-Christophe COFFIN**, Maître de conférences à l'Université Paris-Descartes, laboratoire d'éthique médicale et chercheur associé au Centre Alexandre-Koyré.